

Bac Pro Logistique (Bac Pro Log)

Objectifs

Le titulaire du Bac Pro Logistique participe et réalise les opérations de réceptions et de mise en stock (flux entrants), de préparation de commandes et d'expédition de marchandises (flux sortants).

À l'issue de la formation, vous serez capable de :

- Gérer la réception de marchandises.
- Gérer et optimiser la mise en stock.
- Gérer la préparation des commandes.
- Gérer l'expédition des produits.
- Gérer et suivre les stocks.
- Conduire des engins de manutentions.
- Respecter les procédures, les règles de sécurité, les normes de qualité et environnementales.

Entreprises d'accueil

- Entreprises prestataires logistiques (services de manutention, de magasinage, d'entrepôt et de distribution de marchandises).
- Plateformes et bases de distribution.
- Services logistiques des entreprises tous secteurs d'activités.
- Entreprises de transports assurant des prestations logistiques.
- Organisations publiques (collectivités territoriales, hôpitaux, administrations...).
- Organisations à but non lucratif (associations, ONG).

Prérequis

- **Âge** : de 15 à 29 ans révolus.
- **Niveau d'entrée** : Avoir suivi une classe de 2^{nde} ou de 1^{ère} de Bac (général ou professionnel de la filière), ou être titulaire d'un diplôme ou titre de niveau 3 (ancien niveau V).
- **Motivation** à exercer le métier visé et pour la formation en alternance.

Modalités d'inscription

- Dossier de candidature complété.
- Participation à la réunion d'information et/ou à l'entretien de vérification des prérequis.
- Participation aux ateliers de recherche d'entreprises le cas échéant.
- Signature d'un contrat d'apprentissage ou Attestation d'engagement de l'employeur.

* **Positionnement** : Personnalisation du parcours possible en fonction du parcours antérieur et des résultats d'une évaluation diagnostique, avec entrée décalée sur parcours possible. Nous pouvons adapter nos parcours aux situations de handicap.

Le CFA CréAp et ActiFormation deviennent Aktéap, pour une offre complète de formation en apprentissage et de formation continue.



Formation par apprentissage

Code diplôme	Code RNCP
400 311 06	1120

Niveau de sortie

Titre reconnu par l'Etat de Niveau 4 (cadre européen des certifications), équivalent à un Bac.

Durée de la formation

1 350 heures (sur 2 ans).

Durée du contrat

2 ans, modulable en fonction du positionnement* (jusqu'à 1 an supplémentaire pour les personnes en situation de handicap).

Rythme de l'alternance

1 semaine en UFA
1 semaine en entreprise.

Coordonnées de l'UFA



Ensemble Montplaisir

75 rue Montplaisir
26000 VALENCE
04 75 82 18 18
www.ensemble-montplaisir.org

- **Responsables de la formation** :
Pascal VACHON
pascal.vachon@lycee-montplaisir.org
Valérie JUNIQUE
valerie.junique@lycee-montplaisir.org
- **Responsable UFA**
Isabelle BOFFARD : 07 79 85 56 48

Contenu de formation

	Matières
Matières générales	Economie et Droit
	Mathématiques
	Langues vivantes
	Français
	Histoire, Géographie, Education civique
	Arts appliqués et Cultures artistiques
	Education Physique et Sportive
Matières professionnelles	La réception et le transfert des marchandises
	La préparation et l'expédition des marchandises
	L'organisation des flux entrants et sortants
	Le suivi et l'optimisation du stockage
	Les relations avec les partenaires
	La conduite en sécurité des chariots de manutentions à conducteur porté
	Initiation à la gestion des transports (modules)

Le CFA CréAp et ActiFormation deviennent Aktéap, pour une offre complète de formation en apprentissage et de formation continue.



Méthodes mobilisées

Formation par la voie de l'apprentissage. Pédagogie de l'alternance.

L'enseignant-formateur construit des séquences d'apprentissage en lien avec les expériences en entreprise des alternant(e)s et le métier préparé.

Des outils de liaison relatifs au suivi de l'apprentissage sont mis en place, en particulier le livret d'apprentissage dont l'utilisation est obligatoire.

A minima, deux visites de suivi sont menées par les formateurs par année de formation, et un dialogue régulier est noué avec les maîtres d'apprentissage.

Pédagogie active privilégiant les mises en situation ou simulations individuelles et collectives de résolution de problèmes (exercices pratiques, travaux sur plateaux techniques), la mobilisation des savoirs acquis en cours théoriques sur l'élaboration de projets, une organisation coopérative des apprentissages et une responsabilité personnelle de l'alternant(e) (plan de travail, auto-évaluation).

Évaluations certificatives / Sessions d'examen *

Epreuves	Coefficient	Type	Forme
E1 : Sciences et technique			
• Économie Droit	1	CCF	Ecrit
• Mathématiques	1	CCF	Ecrit
E2 : Étude de situations professionnelles	5	Ponctuel	Ecrit
E3 : Formation en milieu professionnel			
• Pratique de la logistique en milieu professionnel	7	CCF	Oral
• Conduite d'engins de manutention	1	CCF	Ecrit et Pratique
• Prévention-Santé-Environnement	1	CCF	
E4 : Langues vivantes			
• LV1	2	CCF	Ecrit
• LV2	2	CCF	Ecrit
E5 : Français, Histoire Géographie et Education civique			
• Français	2,5	Ponctuel	Ecrit
• Histoire Géographie et Education civique	2,5	Ponctuel	Ecrit
E6 : Arts Appliqués et cultures artistiques	1	CCF	Ecrit
E7 : E.P.S.	1	CCF	Pratique
Epreuve facultative			
Langue vivante (2)		CCF	Oral

* Sessions d'examen adaptées aux situations de handicap.

Références

	2019	2018	2017
Taux de réussite globaux	87,06%	83,99%	83,01%
• CAP / CAPA / MC / TP/ DE	96,69%	97,26%	96,69%
• Bac Pro / Bac Pro A / BP	91,89%	89,20%	89%
• BTS / BTS A titre Bac +2	82,24%	80,73%	80%
• Formations Bac +3	60%	68,75%	44%
Insertion professionnelle (Enquête réalisée 6 mois après la fin de formation)	Résultats enquête en cours	82%	80%
Taux de poursuite d'étude	NC	NC	NC
Satisfaction globale Apprenti(e) (Enquête réalisée en fin de formation auprès de l'ensemble des apprentis du CFA)	87%	88%	Non mesuré

Modalités d'évaluation

Afin d'aider l'alternant(e) à progresser, des évaluations régulières lui permettent de se situer par rapport aux objectifs à atteindre :

- Évaluation des acquis en centre de formation (Quiz, QCM, Devoirs surveillés, Productions personnelles, Entraînement aux épreuves, Questionnaire oral...)
- Évaluation en entreprise (Entretiens tripartites avec le Maître d'apprentissage)
- Entretiens individuels d'évaluation formative, de régulation, de bilan jusqu'à l'inscription à la certification visée

Après la formation

Suites de parcours possibles / Passerelles :

- BTS Gestion des Transports et Logistique Associée-GTLA.
- DUT Génie Logistique et Transport.
- DUT Qualité Logistique Industrielle et Organisation.

Débouchés professionnels :

Dans le cadre d'une 1^{ère} insertion professionnelle :

- Réceptionnaire • Agent Logisticien
- Agent d'expédition • Magasinier • Opérateur en logistique • Préparateur de commandes • Cariste • Agent logisticien...

Après plusieurs années d'expérience professionnelle :

- Approvisionneur • Agent qualité
- Chef de quai • Gestionnaire de stocks • Responsable magasinier
- Responsable d'unité logistique • Responsable de dépôt (petite unité)
- Chef d'équipe (réception / stockage / préparation de commandes / expédition) • Gestionnaire de stocks...

Modalités financières

Aucuns frais de scolarité pour l'apprenti.

La formation est éligible à la prise en charge financière par l'Opérateur de Compétences (OPCO) de l'entreprise d'accueil.

Coût moyen préconisé par France Compétences : 10 000 €

Rémunération de l'apprenti

L'apprenti perçoit une rémunération déterminée en pourcentage du SMIC (Salaire Minimum Interprofessionnel de croissance).

Année d'exécution du contrat	Apprenti de moins de 18 ans	Apprenti de 18 à 20 ans	Apprenti de 21 à 25 ans	Apprenti de 26 ans et plus
1 ^{ère} année	27%	43%	53%*	100 %*
2 ^{ème} année	39%	51%	61 %*	100 %*
3 ^{ème} année	55%	67%	78 %*	100 %*

* Toutefois, sa rémunération peut être supérieure au SMIC si l'entreprise applique des accords (de convention collective ou de branches professionnelles, d'entreprises...) proposant un salaire minimum supérieur au SMIC.

En cas de succession de contrats, la rémunération est au moins égale au minimum légal de la dernière année du précédent contrat (même employeur ou nouvel employeur).

Cas particuliers :

- Vous étiez déjà en contrat d'apprentissage, dans le cas d'une succession de contrats chez le même employeur ou un nouvel employeur pour un nouveau diplôme : maintien du salaire initial (augmentation seulement si modification de la tranche l'âge).
 - Vous intégrez une classe en 1^{ère} Bac Pro en apprentissage, après une 2^{nde} professionnelle ou générale sous statut scolaire, ou un CAP sous statut scolaire, en lien avec ce métier : La rémunération sera équivalente à une 2^e année d'exécution de contrat.
 - Vous intégrez la Terminale Bac Pro en apprentissage après avoir suivi ce diplôme sous statut scolaire jusqu'en 1^{ère} année de Bac Pro : La rémunération sera celle d'une 3^e année d'exécution du contrat
 - Une majoration de 15 points est applicable à la rémunération réglementaire à laquelle peut prétendre l'apprenti au jour de la conclusion de ce nouveau contrat, si les 3 conditions cumulatives suivantes sont remplies :
 - diplôme ou titre de même niveau que celui précédemment obtenu ;
 - qualification en rapport direct avec celle qui résulte du diplôme ou titre précédemment obtenu ;
 - durée du contrat inférieure ou égale à 1 an.
- À défaut de remplir ces 3 conditions, la majoration de 15 points ne s'applique pas.

Aides financières de l'apprenti (sous conditions)

- Aide pour l'acquisition du **1^{er} équipement**.
- Aide pour l'**hébergement** (maxi 6 € par nuitée lors des périodes de formation au CFA).
- Aide pour la **restauration** (maxi 3 € par repas lors des périodes de formation au CFA).
- Aide au financement du **permis de conduire** de 500€ pour les apprentis majeurs.

Dates de la formation

Année de la formation	Promotion	Date de début de la formation	Date de fin de la formation (incluant examens)
1 ^{ère} année	2020 - 2022	01/09/2020	17/06/2022

Les inscriptions sont ouvertes à compter de avril 2020

Le contrat d'apprentissage peut débuter en entreprise 3 mois avant la date de début de la formation et 3 mois après.

Intégration possible en cours de formation et tout au long de l'année selon le diagnostic du positionnement à l'entrée pour réduction de la durée de la formation.

Publics accueillis

Formation proposée sous statut d'apprentissage exclusivement.

Accès par transport

- Parking gratuit à proximité / places de parking gratuites aux alentours.
- Parc à vélo.
- Ligne de bus à proximité (Citéa).
- Transports scolaires (Keolis).
- Gare TGV Ter à proximité (Gare de Valence TGV Alixan et Gare de Valence Ville rue D Papin).

Accessibilité P.M.R. des locaux

Oui totale.

Les + de la formation

• Engagements et partenariats

- Relations avec les entreprises logistiques du territoire Drôme
- Soutien de la branche professionnelle (AFT)

• Restauration

- Cantine / self sur place
- Commerces alimentaires et de restauration à proximité

• Hébergement

- Liste de foyers étudiants ou résidences étudiantes transmis par l'UFA
- Liste de logements chez l'habitant transmis par l'UFA

Matériel / Équipement

- Plateau et matériel de manutention pour la conduite de chariots à conducteur porté.
- CDI.
- Salles informatiques.
- Salles équipée de projecteurs et son.
- Salle spécifique Logistique (espace de cour avec magasin adapté).

Coordonnées de l'UFA



Ensemble Montplaisir

75 rue Montplaisir
26000 VALENCE
04 75 82 18 18
www.ensemble-montplaisir.org

• Responsables de la formation :

Pascal VACHON
pascal.vachon@lycee-montplaisir.org
Valérie JUNIQUE
valerie.junique@lycee-montplaisir.org

• Responsable UFA

Isabelle BOFFARD : 07 79 85 56 48

CFA de rattachement :

Le CFA CréAp et ActiFormation fusionnent pour devenir Aktéap



(siège régional)
4 rue de l'Oratoire
69300 Caluire et Cuire
04 72 10 94 07
contact@akteap.cneap.fr
www.cfa-creap.com

Association loi 1901
Numéro UAI : 0693764S
N°SIRET : 50304921500026